

DCM N° 08 /2024

République Française

Département de LA SAVOIE

Arrondissement de
ST-JEAN-DE-MAURIENNE

**COMMUNE de
ST-ETIENNE-DE-CUINES – 73130**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

L'an deux mil vingt-quatre, le vingt-cinq janvier, à dix-huit heures trente minutes, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie, en Séance Publique, sous la Présidence de M. LAZZARO Dominique, MAIRE.

MEMBRES PRESENTS : MM. ALPE Martine - BIGNARDI Martine – CLAPPIER Yves - CLEMENT Pierre-Benoît – COMBET-BLANC Françoise - CURCIO Véronique - DEJEAN Jocelyne – DEPLANTE Benjamin - LEMAIRE-LÉVY Florence - PACHOUD Bernard - ROCHETTE Pierre - TOGNET André -

MEMBRE ABSENT EXCUSÉ : Mme ROL Nelly - procuration donnée à M. LAZZARO Dominique -

Mme COMBET-BLANC Françoise a été élue Secrétaire de Séance.

DATE CONVOCATION C.M. :

19/01/2024

DATE PUBLICATION SUR SITE INTERNET ET AFFICHAGE LISTE D.C.M. :

26/01/2024

DATE ENVOI DCM EN SOUS-PREFECTURE de ST-JEAN-DE-MAURIENNE :

26/01/2024

DATE PUBLICATION D.C.M. SUR SITE INTERNET :

26/01/2024

NOMBRE DE CONSEILLERS

* EN EXERCICE : 14

* PRESENTS : 13

* VOTANTS : 14

.....
**OBJET : MOTION RELATIVE AU REPORT DES MARCHANDISES DE LA ROUTE VERS LE RAIL
SUITE AU PLAN DE FINANCEMENT DES ETUDES D'AVANT-PROJET DE LA SECTION
FRANCAISE DE LA LIGNE A GRANDE VITESSE LYON-TURIN**

M Le Maire donne connaissance au Conseil Municipal de la délibération N° D-2024-01-01 en date du 11/01/2024 de la Commune de VAL-CENIS relative à la MOTION RELATIVE AU REPORT DES MARCHANDISES DE LA ROUTE VERS LE RAIL SUITE AU PLAN DE FINANCEMENT DES ETUDES D'AVANT-PROJET DE LA SECTION FRANCAISE DE LA LIGNE A GRANDE VITESSE LYON-TURIN.

« DELIBERATION DE LA COMMUNE DE VAL-CENIS :

Monsieur le Maire,

EXPLIQUE que le Fonds pour le Développement d'une Politique Intermodale des Transports dans le Massif Alpin (FDPITMA) doit financer le reste à charge de la section française du Lyon Turin,

Les travaux de la liaison transalpine à grande capacité « Lyon - Turin » sont en cours et ont permis la réalisation de plus de 35 km de galeries dont 12 km du tunnel définitif (soit presque la longueur du tunnel du Fréjus) de la section internationale. La livraison de l'ouvrage, dont le financement est assuré, devrait intervenir en 2032.

La section italienne est également en cours de réalisation, et offrira des ouvrages dont la capacité sera en cohérence avec le tunnel transfrontalier.

Par contre, pour ce qui concerne les accès au tunnel depuis Lyon, (ce qu'on appelle communément « la section française »), **la France doit déposer avant le 30 janvier un dossier de demande de financement auprès de l'Union Européenne**, qui s'est d'ores et déjà engagée à financer 70 des 170 M€ nécessaires à la prochaine étape (l'Avant-Projet détaillé).

A défaut de réalisation de ces accès en temps voulu, la capacité du réseau ferroviaire français sera inférieure au tiers de la capacité du tunnel international, qui est prévu pour permettre le report de l'équivalent d'un million de poids lourds par an sur le rail.

Une réunion associant l'Etat et les onze collectivités les plus concernées (Région, Départements, agglomérations ...) s'est tenue la semaine du 18 décembre 2023 et n'a pas permis de trouver un accord sur le financement du reste à charge de la section française. Il manquerait une quinzaine de millions d'euros, montant bien dérisoire si l'on additionne le budget de l'ensemble de ces collectivités (sans compter l'Etat !).

On ne peut que regretter l'absence de détermination commune à faire aboutir cette réalisation, désormais engagée, et dont l'intérêt écologique et économique s'avère plus que jamais nécessaire au vu de la fragilité de nos passages transalpins (Mont-Blanc et Maurienne).

Il reste moins d'un mois pour finaliser un plan de financement à déposer devant l'Union Européenne, la prochaine programmation étant prévue... en 2029.

Aussi, la commune de Val-Cenis en appelle à toutes les collectivités et territoires concernés pour que soit bouclé avant le 30 janvier le plan de financement des études d'avant-projet détaillé de la section française et pour que soit demandé à l'Etat un recours à l'utilisation du Fonds pour le Développement d'une Politique Intermodale des Transports dans le Massif Alpin (FDPITMA) conformément à son objet (le financement du report rail / route) pour compléter ledit plan de financement. »

Après lecture à l'ensemble du Conseil Municipal,

M. Le Maire propose d'adopter la MOTION DE SOUTIEN demandée par la Commune de VAL-CENIS.

**LE CONSEIL MUNICIPAL de ST-ETIENNE-DE-CUINES,
Après en avoir délibéré, à l'unanimité, par 14 voix POUR,**

-ADOpte la MOTION DE SOUTIEN demandée par la COMMUNE de VAL-CENIS relative au REPORT DES MARCHANDISES DE LA ROUTE VERS LE RAIL SUITE AU PLAN DE FINANCEMENT DES ETUDES D'AVANT-PROJET DE LA SECTION FRANCAISE DE LA LIGNE A GRANDE VITESSE LYON-TURIN.

FAIT ET AINSI DELIBERE, les jours, mois et an ci-dessus

POUR COPIE CONFORME, 26 JANVIER 2024.

M. LAZZARO Dominique,

MAIRE de ST-ETIENNE-DE-CUINES

Mme COMBET-BLANC Françoise,

Secrétaire de Séance

